

LES ECHOS DE PLOGONNEC

BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2024

HORAIRES

Mairie 02.98.91.72.06

Horaires d'ouverture
Lundi à vendredi
8h45—12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Les chiffres de 2023
de la commune

Budget primitif 2024

Semaine de la
Petite Enfance

Gestion des
biodéchets

Edito

Extrait du discours cérémonie des vœux du 13 janvier 2024

En préambule je profite de cette cérémonie pour adresser un message particulier à tous les nouveaux arrivants sur la commune. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous espérons que vous saurez profiter de la belle qualité de vie dont nous bénéficions à Plogonnect. Vous savez sans doute déjà que à Plogonnect vous avez accès à un très grand nombre de commerces et de services. Vous avez sans doute pu découvrir la richesse de notre tissu associatif. A Plogonnect vous pouvez faire du sport (foot, tennis, gym, VTT, BMX, badminton, judo, Aïkido, moto, tennis de table, fléchettes, équitation, ...). Vous pouvez randonner, danser, chanter, faire de la musique, du théâtre, de l'informatique, de la peinture, de la broderie, de la cuisine, du yoga...

Pour évoquer l'année 2024, j'ai décidé de vous raconter un rêve que je fais parfois.

Dans mon rêve, Mr POUTINE n'est plus au pouvoir en Russie. Le pays est une démocratie avec un Président librement élu. Sa première décision a été de mettre un terme à la guerre en Ukraine. Dorénavant, la Russie va respecter les frontières et vivre en paix avec ses voisins.

Dans mon rêve, le conflit Israël / Palestinien est terminé. Les 2 peuples ont fait le choix de vivre en paix et ensemble dans un Etat Commun.

Dans mon rêve, les épidémies ont disparu. Les scientifiques ont mis au point des vaccins efficaces. Le COVID est un lointain souvenir.

Dans mon rêve, l'économie mondiale est florissante. L'inflation est maîtrisée et le prix des énergies est revenu à un niveau raisonnable.

Dans mon rêve, notre planète va beaucoup mieux, plus de gaz à effet de serre, plus de réchauffement climatique, plus de pollution, plus de sécheresse, l'eau est saine et abondante, plus de catastrophe naturelle (tempêtes, inondations, tornades, ...)

Dans mon rêve, les hommes vivent en pleine harmonie et sérénité, plus de guerre entre les peuples, plus de faim dans le monde, plus de mal logement, plus de haine, de violence, de racisme, de xénophobie, d'homophobie, de harcèlements, toutes les tares de notre société sont éradiquées.

Bien sur ce n'est qu'un rêve et à travers ce rêve vous avez reconnu la litanie des drames et catastrophes qui encore en 2023 ont constitué notre triste actualité. Cette vision idyllique de notre monde est évidemment utopique mais de grands penseurs, philosophes, pacifistes ont écrit de très belles citations sur ce rêve sans doute inatteignable.

« La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination » **GANDHI**

« Un gagnant est juste un rêveur qui n'a jamais cédé » **Nelson MANDELA**

« Je refuse de croire que l'être humain ne soit qu'un fétu de paille ballotté par le courant de la vie, sans avoir la possibilité d'influencer en quoi que ce soit le cours des événements. Je refuse de partager l'avis de ceux qui prétendent que l'homme est à ce point captif de la nuit sans étoile du racisme et de la guerre, que l'aurore radieuse de la paix et de la fraternité ne pourra jamais devenir une réalité. » **Martin LUTHER KING**

Mais mon rêve n'est pas terminé. Dans ce rêve, je vis dans l'un des plus beaux pays, la France. Entre la mer, la campagne, les montagnes, nos villes et villages, toutes les régions de France méritent d'être visitées. Notre gastronomie est mondialement appréciée. Notre patrimoine architectural est apprécié par des millions de visiteurs. Notre richesse culturelle est une référence mondiale.

En France, nous avons la **Liberté**, sans doute le bien le plus précieux, la liberté de penser, la liberté de voter, la liberté de voyager, la liberté de manifester, de contester, de critiquer.

En France, nous avons l'**Egalité**. Evidemment, nous ne naissons pas tous avec les mêmes atouts pour affronter la vie. Je n'oublie pas nos compatriotes qui sont dans la difficulté pour se nourrir, pour se loger, pour se soigner. Mais notre système social et notre système de santé, malgré les difficultés, sont sans doute parmi les meilleurs au monde. Et même s'il reste beaucoup à faire, en France, les femmes sont respectées et disposent des mêmes droits que les hommes. Ce n'est malheureusement pas le cas dans de nombreux pays.

En France, nous avons la **Fraternité**. Nous sommes capables, au travers de nombreuses associations de nous mobiliser pour de grandes causes, pour lutter contre la pauvreté, pour soutenir la recherche médicale, pour aider les pays les plus pauvres. Je pense à la Croix Rouge, à l'UNICEF, au TELETHON, à la Banque Alimentaire, aux Restos du Coeur...

Alors apprécions notre grande chance d'habiter ce si beau pays. J'ai lu récemment une phrase de **Mr Amin MAALOUF**. Mr MAALOUF est Franco-Libanais. Il est le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie Française. A une journaliste qui lui demandait : « avez-vous l'impression que la France a changé depuis que vous y vivez ? »

Il a répondu : « Celui qui vient de l'extérieur est toujours frappé par le fait que la France, qui se porte bien mieux que les autres pays, a constamment l'impression d'aller mal. »

Alors vivre en France, c'est bien, en Bretagne c'est encore mieux, et à Plogonnect, c'est encore « plus mieux ».

Dans ce numéro des Echos, vous trouverez les informations concernant notre budget 2024 que nous avons voté le 2 février dernier.

Vous pourrez constater que les projets pour notre commune ne manquent pas. Plogonnect est et doit rester une commune dynamique où il fait bon vivre.

Pour terminer, un mot pour évoquer les Jeux Olympiques qui vont se dérouler en France du 26 juillet au 11 août et les jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre. La flamme olympique traversera notre département le 7 juin prochain. De Port-la-Forêt à Brest en passant par Quimper, la Pointe de la Torche, la Pointe du Raz, Plougastel-Daoulas ou encore les Monts d'Arrée et la Montagne Saint-Michel de Brasparts. Plogonnect a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». et à ce titre, nous allons organiser, avec le concours de nos associations, de nos écoles, de nos clubs sportifs, des animations pour fêter ce formidable événement.

Voilà, en quelques lignes les faits marquants et les sujets qui concernent notre vie « ensemble », pour le passé, pour le présent et surtout pour l'avenir.

Et comme j'en ai pris l'habitude, je vous propose le poème cidessous pour marquer l'arrivée du printemps.

Printemps / Victor Hugo

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Vie municipale

Les chiffres de 2023 de la commune

Etat civil :

L'année dernière, la commune a enregistré **20 avis de naissances**, une baisse par rapport à l'année 2022. On constate un net recul depuis la fin de la pandémie.

15 mariages ont été célébrés à la mairie de Plogoniec : 2 mariages de plus que l'année dernière.

13 PACS ont été enregistrés en 2023, là aussi en hausse.

Concernant les décès, nous constatons une forte augmentation par rapport à l'année dernière. 58 soit 13 de plus qu'en 2022.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Naissance	30	32	35	25	24	20
Mariage	7	10	7	12	13	15
Décès	45	46	46	35	45	58
PACS	10	12	9	10	8	13

Urbanisme

88 déclarations préalables de travaux ont été reçues l'année dernière, contre 77 en 2022.

En 2023, **25 permis de construire** ont été enregistrés, chiffre stable par rapport

aux années 2022 et 2021. Parmi les différents permis, on retrouve des extensions, des demandes de constructions de maisons individuelles, bâtiments agricoles, etc...

3 demandes de permis de démolir et **2 permis d'aménager** ont été déposés auprès du service urbanisme en 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Permis de construire	19	29	25	25	25	25
Déclaration préalable	42	40	38	57	77	88
Permis de démolir	2	2	4	4	2	3
Permis d'aménager	0	0	1	3	3	2

Photos cérémonie des vœux du Maire du 13 janvier 2024



Le fonctionnement

2023:

Le budget 2023 avait été établi dans un contexte chahuté avec des coûts de l'énergie en forte hausse et une inflation en progression importante. Pour faire face à cette envolée de nos charges, nous avons mis en place plusieurs mesures (limitation de l'éclairage public, du chauffage et de l'eau chaude dans nos équipements). Nous avons aussi demandé à nos associations de participer à cet effort.

Nos services ont été sensibilisés au contexte et ont également assuré une grande vigilance sur leur attribution budgétaire.

Cette vigilance, associée à un allègement en cours d'année de l'inflation, nous a permis de maintenir sur 2023 une capacité d'investissements de plus de 550 000€, inespérée lors de l'élaboration de notre budget prévisionnel.

L'exercice a bénéficié de nouvelles favorables :

1) Des recettes en hausse, résultats :

- du produit de notre fiscalité qui progresse de 9%, reflet d'une progression plutôt dynamique de nos bases physiques fiscales de +1.9 %. La revalorisation des bases d'imposition liée à l'inflation était à 7.1%.
- des droits de mutations perçus à hauteur de 99 000 €, résultante d'un marché de l'immobilier 2022 très actif (+ 25 000 €/au montant perçu en 2022).
- des recettes de nos services : cantine, garderie et accueil de loisirs du mercredi et vacances scolaires en forte progression : + 26 000 € auxquels s'ajoutent les aides correspondantes de la Caisse d'Allocations Familiales : + 8 000 €.

Ce développement de l'activité d'accueil n'a pas généré de dépenses supplémentaires grâce à l'optimisation de fonctionnement de nos différents services . Nous devons cette réussite au professionnalisme de nos responsables de services et leurs équipes qui œuvrent chaque jour pour répondre au mieux aux besoins des familles.

2) Des charges qui restent bien inférieures à nos prévisions grâce :

aux mesures de sobriété énergétique et de mesures d'économies sur nos dépenses mises en place.

- à une baisse du coût des carburants et de l'inflation sur l'année, associée à une période hivernale pas trop marquée.
- à une masse salariale qui est restée contenue.
- à un déblocage de notre emprunt retardé au mois de décembre 2023. Nous n'avons pas eu à porter le coût de charges financières sur l'année.

Les comptes définitifs 2023 ne sont, à ce jour, pas validés par la Trésorerie et seront présentés lors de la séance du Conseil Municipal du mois de mars. Ils nous permettront de nous projeter dans l'élaboration de notre budget 2024.

Recettes : 2 434 599 €

Dépenses : 2 108 206 €

Excédent : 326 393 €

Budget de fonctionnement 2024

Comme chaque année nous restons prudents dans l'élaboration de notre budget, estimant nos charges avec réalisme. Nos charges réelles seraient en progression de 8%. Beaucoup d'entre elles subiront sur une année pleine l'impact des différentes revalorisations appliquées courant 2023. Les seuls intérêts du nouvel emprunt débloqué fin 2023 représentent plus 1% des charges totales.

Les recettes resteraient relativement stables.

Nous savons que nos produits de fiscalité directe (taxe foncière et taxe d'habitation) progresseront d'environ 4.5 %. La loi de finances fixe le taux d'actualisation des bases fiscales à 3.9 % pour 2024.

Les dotations de l'état devraient peu évoluer, le produit des droits de mutation subit l'évolution du marché de l'immobilier.

Dans ce contexte difficile, conscients des difficultés de notre population, nous maintenons nos taux de fiscalité. Pour assurer l'équilibre financier de l'ensemble de nos projets d'investissements, nous restons à la recherche de financements extérieurs et de subventions.

Autofinancement ou Capacité d'Auto Financement Nette*

(excédents de fonctionnement, après remboursement des emprunts et hors exceptionnel) :

2019	371 258 €
2020	318 117 €
2021	345 757 €
2022	324 530 €
2023	375 833 € (CAF* brute : 550 413 € remboursement du capital emprunté 174 580 €)

Taxes Ménages	2021	2022	2023	Propositions 2024	Moyennes départementales
Taxe d'habitation (applicable à partir de 2023 sur les résidences secondaires et locaux vacants)	14,52%	14,52%	14,52%	14,52%	26,37%
Nouveau taux communal issu de la fusion des taux de foncier bâti pour 2021	16,17 % + 15,97% (taux départemental) = 32,14%	34,39%	34,39%	34,39%	38,75%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,79%	39,37%	39,37%	39,37%	46,53%

L'investissement

Après avoir assuré comme chaque année les dépenses d'investissements récurrentes (besoin pour les services, entretien des bâtiments communaux et bâtiments religieux, entretien des voiries, et travaux d'électrification) l'exercice 2023 aura surtout été une année de préparation de nos plus gros projets. Les réalisations concrètes seront effectives sur 2024 et 2025.

Dépenses d'équipements 2023 : 814 256 €

2024 : 2 740 678 €

Le contexte économique (augmentation des coûts de construction, complications en approvisionnement, difficultés de recrutements et recherche d'un équilibre financier) freine la mise en œuvre des chantiers.

Sur nos programmes de logements sociaux, ces différents points ont même entraîné un arrêt momentané de l'évolution de nos projets.

L'ALSH La maison de l'enfance



Dépense 2023 :
67 621 €

Budget 2024 : 1 673 121 €

Subventions acquises à ce jour : 547 400 € (37.74% du coût HT)

Le presbytère et la longère



Les travaux de rénovation du bâtiment principal propriété de la commune sont effectués par SOLIHA avec un bail sur 40 ans.

Dépense 2023 : 133 731 €

Budget 2024 : 25 000 €

Etude pour rénovation de la longère

Budget 2024 : 25 000 €

Subventions : 30 000 €

Ecole Jean Marie AUTRET



La découverte à l'été 2023 de la présence de mэрule dans le bâtiment et le diagnostic remettant en question sa viabilité nous ont contraint à trouver rapidement une solution de relogement des classes.

Aménagement MPT pour recevoir les classes de maternelles

Agencement à réaliser pour améliorer l'accueil

Dépense 2023 : 2 888 €

Budget 2024 : 23 000 €

Installation d'un modulaire pour accueillir classe de CM avec bloc sanitaire et bureau de direction.

Budget 2024 : 211 500 €

Subventions : 80 000 €

Autres projets 2024 :

- * Eclairage, drainage, clôture et cheminement du terrain de foot et peinture des vestiaires
Budget : 70 653 €
- * Sentier autour du cimetière
Budget 20 000 €

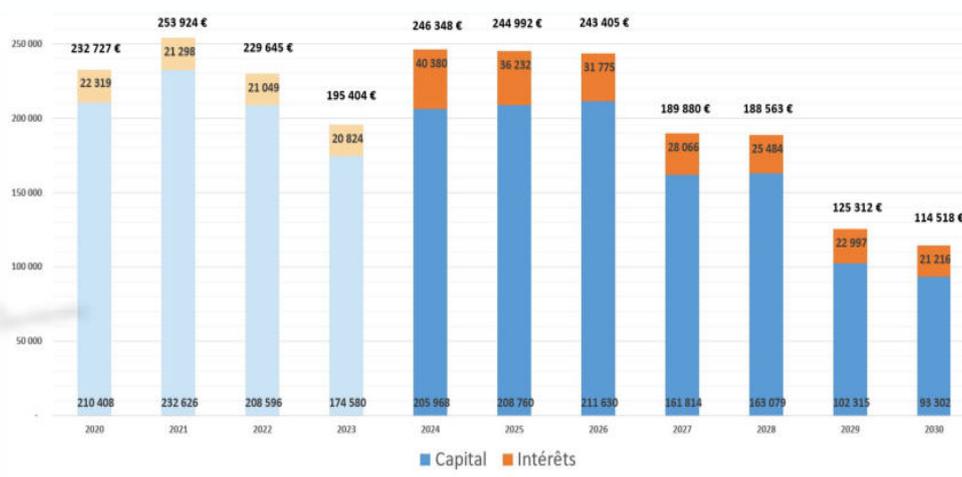
Ces investissements seront financés par notre réserve de trésorerie, par la capacité d'autofinancement dégagée sur 2024 et les différentes autres recettes d'investissements (TVA et Produit des taxes d'aménagement).

Fin décembre 2023, notre trésorerie s'élevait à 1 475 207 €.

L'emprunt dédié à l'ALSH (700 000 €) avait été réalisé par anticipation pour assurer le taux d'intérêt (3.2%) et notre équipe municipale s'est engagée à limiter notre endettement.

Au 31 décembre 2023, notre dette est de 2 140 421 €. Elle représente 656 €/habitant (moyenne départementale 2021 : 669 €).

**Evolution des annuités
de la dette (capital + intérêts)**



Les mutuelles communales

Dans un contexte de baisse constante des niveaux de remboursements et de coût élevé des mutuelles, beaucoup de nos citoyens renoncent à se soigner faute de pouvoir financer une complémentaire santé.

Pour donner à nos habitants, la possibilité d'accéder à une couverture santé à des tarifs compétitifs, la commune de Plogonnec a conventionné avec 3 partenaires : AXA, MUTUALIA et GROUPAMA.

Aucune condition n'est exigée pour adhérer à une mutuelle communale, si ce n'est de **résider dans la commune**. Autrement dit, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, limite d'âge, ou conditions de ressources.

Afin de permettre à chacun d'entre eux de présenter leurs différentes offres, une réunion publique d'information est organisée :

**Lundi 18 mars
au foyer communal à 15h**

Cette réunion sera un lieu d'échanges et à l'issue une collation vous sera offerte.

Vous pouvez aussi joindre directement les partenaires pour un rendez-vous :

AXA : Maiwenn BOCQUET au 06 40 43 14 36
ou maiwenn.bocquet@axa.fr ; Fabienne DENNIEL
au 06 45 96 60 16 ou fabienne.denniel@axa.fr.

MUTUALIA : Carole RELAND au 07 87 37 69 58
ou reland.carole@mutualia.fr.

GROUPAMA : Anne Sophie LE FUR et Florian ORTY
au 02 98 91 73 73

Ou alefur@groupama-loire-bretagne.fr ou
forty@groupama-loire-bretagne.fr.

Urbanisme / cadre de vie

Avis aux agriculteurs

Afin d'anticiper les travaux de voirie qui seront fait cette année sur les chemins de l'AFAF (Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier) , nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire soit par téléphone 02 98 91 72 06 soit par mail urbanisme@plogonnec.fr avant le 15 Mars 2024.

Evolution de Ma Prime Rénov

Ma Prime Rénov est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire, que vous habitez ce bien ou que vous le proposez à la location. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le dispositif est orienté vers deux types de travaux : les rénovations dites d'ampleur et l'installation d'équipements de chauffage à énergie renouvelable ou d'eau chaude sanitaire.

Les petits travaux comme le seul remplacement de fenêtres ne sont désormais plus éligibles au dispositif d'aide Ma Prime Rénov. Ces travaux, qu'on appelle des « mono-gestes », sont considérés moins efficaces en termes de performance énergétique que des projets globaux. En revanche, vous pouvez encore bénéficier d'une aide financière pour le seul changement de votre solution de chauffage lorsque vous faites installer un système décarboné (pompe à chaleur / pompe géothermique, par exemple).

L'Etat s'engage à réduire la complexité administrative cette année

Le gouvernement s'est engagé à réduire le fardeau administratif accompagnant les dossiers Ma Prime Rénov d'aide à la rénovation énergétique.

Plusieurs pistes ont ainsi été retenues pour lever ces obstacles dès 2024 :

- ⇒ **Limitier les obligations de recourir à un accompagnateur agréé** seulement aux ménages modestes et très modestes, recevant donc les subventions les plus élevées
- ⇒ **Simplifier le label « reconnu garant de l'environnement »** (RGE), notamment pour les petites et moyennes entreprises
- ⇒ **Lever les restrictions de financement concernant les gestes de rénovations simples et efficaces**, c'est-à-dire de cesser de coupler ces postes de rénovation (planchers, murs, toitures, portes et fenêtres) avec le changement d'un système de chauffage pour obtenir les aides financières.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service France RENOV au 0 808 800 700 du lundi au vendredi de 9h à 18h

Vie associative

Passeurs de Patrimoine 2^{ème} partie : Inventaire des commerces de Plogonnec au XX^{ème} siècle

Etat des commerces de la commune de Plogonnec au XX^{ème} siècle. Les recherches ont été réalisées par GARREC André et SALAUN Roger de l'association des Passeurs de Patrimoine :

- ⇒ **L'HELGOUALCH Jean au bourg rue de Saint Théleau** : bar, épicerie, mercerie, station service, gaz, menuiserie
- ⇒ **DOUERIN, puis CORNIC Alain DOARE, puis HASCOET, puis SCUILLER, puis PERENNOU, HASCOET, puis SCUILLER, puis PERENNOU au bourg le Baladin** : Bar, essence, tabac
- ⇒ **LE BRAS Catherine puis BOUCHAND, puis VAENA, au bourg rue du Centre** : Bar, chaussures, médecin
- ⇒ **LOUBOUTIN Philippe au bourg rue du Centre** : Bar, restaurant
- ⇒ **BOZEC Marcelle au bourg, rue du Centre (Le Butun)** : Bar, tabac, puis restaurant, puis alimentation (supérette)
- ⇒ **PLOUZENNEC Pierre au bourg rue de la Presqu'île** : électricité, chauffage

⇒ **PHILIPPE Yves au bourg rue de la Presqu'île** : mécanicien, station service

⇒ **PHILIPPE Odette au bourg rue de la Presqu'île** : Bar, alimentation

⇒ **LE MER Paul au bourg rue de la Presqu'île** : notaire

⇒ **Cabinet médical au bourg rue de la Presqu'île** : médecins, kinésithérapeutes, pédicure

⇒ **Mag 2000 au bourg rue de la Presqu'île** : super marché

⇒ **DOARE René au bourg rue de la Presqu'île** : mécanicien, essence

⇒ **DAMEY Charles et Georges au bourg rue de la Presqu'île** : mécaniciens

⇒ **LE NOACH Jean Marie au bourg rue de la Presqu'île** : entreprise de travaux publics

⇒ **Goaër au bourg rue de la Presqu'île** : électricité

⇒ **HASCOET André au bourg rue de la Presqu'île** : poissonnier

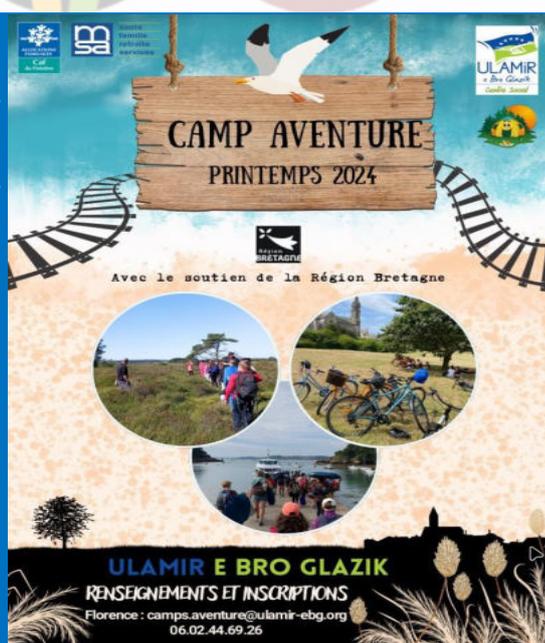
ULAMIR : Camps aventure

De nouvelles aventures pour cette année 2024 avec un premier séjour aux vacances de printemps du lundi 22 au vendredi 26 avril pour les jeunes de 9 à 16 ans. Destination le Morbihan sur la presqu'île de Quiberon, logement au centre Valentin Abeille face à l'océan, "Les pieds dans l'eau".

Programme: découverte de l'estran et pêche à pied, balade contes et légendes de la mer et découverte des dunes sauvages avec des intervenants professionnels.

Tarif entre 90€ et 300€ en fonction de vos revenus

Plus d'informations auprès de Florence au 06 02 44 69 26 ou camps.aventure@ulamir-ebg.org



Assemblée Générale de l'ULAMIR

Le vendredi 29 mars 2024 l'Assemblée Générale de l'Ulamir e Bro Glazik se tiendra au restaurant scolaire de Guengat à 18h.

Comme pour chaque association, l'AG est un moment incontournable, qui permet de faire le point sur l'année passée et d'évoquer celles à venir !

N'hésitez pas à vous joindre à l'ULAMIR pour partager ce moment convivial qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir les actions de votre centre social local !



Assemblée générale 2023 pour les 40 ans de l'ULAMIR

Collecte de ferraille les 13 et 14 avril avec l'APE Jean Marie Autret



- ⇒ Possibilité de dépôt en dehors des horaires indiqués, la benne sera à votre disposition.
- ⇒ Un ramassage sera effectué à votre domicile si besoin sur rendez-vous uniquement
- Éléments autorisés : ferraille, métaux, électro-ménager, batterie, cuve vide, matériel agricole, radiateur, baignoire en fonte, tondeuse, ballon d'eau chaude, chaudière, grillage, tronçonneuse, scooter et voiture avec carte grise (contacter l'APE avant), caravane, câble....
- Éléments non autorisés : écran, aérosol, cuve contenant du carburant, bouteille de gaz, pile, plastique, bois...

Pour toute question ou prise de rendez-vous, contactez l'APE de l'école Jean Marie Autret : **Les bénéficiaires de cette opération serviront à financer les projets de l'école**

Troc et puces avec l'APE Paul Gauguin

Troc et puces
dimanche 7 avril de 9h à 17h à l'Arpège

Entrée : 1.50 €
Gratuit pour les moins de 12 ans

Restauration rapide sur place

Renseignements et réservations

au 06 66 17 29 50

PLOGONNEC

SALLE DE L'ARPEGE

Troc & Puces

Dimanche 07 avril 2024

9H - 17H

Entrée : 1,50€
Gratuit -12 ans

Restauration rapide
sur place

Renseignements et Réservations:
06.66.17.29.50

Organisation : APE École Paul Gauguin – PLOGONNEC
En partenariat avec vide-grenier.org



Programmation ligne 21

⇒ **Vendredi 12 avril 19h**

« **Ligne de vie présent d'exil** » documentaire de Jean-Paul Mathelier suivi d'un débat avec l'auteur Film débat, repas 20€. Réservation auprès de Corinne: corinne-bourgeois@gmail.com ou 06 68 58 34 98

⇒ **Dimanche 14 avril 14h**

Atelier Sténopé animé par Anne Sophie BOIVIN. Le sténopé est une technique de photographie qui consiste à réaliser un négatif dans une boîte noire percée d'un trou. Réservation : leslobout@gmail.com ou 06 58 25 43 06



⇒ **Dimanche 28 avril 12h :**

« **concert Dedamédom** ».

DEDAMÉDOM est un quartet constitué de deux femmes et deux hommes qui chantent en polyphonie des chansons françaises choisies parmi les plus belles écrites dans les cent dernières années. Concert et Brunch 25 € Concert seul : 15 € Réservation auprès de Corinne au 06 68 58 34 98



Kemper Kerne Sports : Semi-marathon le dimanche 17 mars

Le dimanche 17 mars 2024 se déroulera la 7ème édition du 10 kms qui s'élancera à 13h00 du Croëzou puis à 14h30 de Locronan pour le semi-marathon Cette année encore 1000 coureurs sont attendus pour le 10 kms . 2500 athlètes traverseront le bourg vers 14h40 en direction du Croëzou, de la gare de Guengat pour une arrivée sur les quais à Quimper.

Jean GALFIONE, champion olympique en 1996 au saut à la perche, sera le parrain de cette édition et présent Place St Corentin à Quimper pour la remise des récompenses



Le public au rendez-vous de Circonova

Le public était au rendez-vous de Circonova. Un spectacle de magie et musique concocté par deux artistes : Antoine Terrieux, magicien et Marec Katelnik, pianiste.

Ces deux-là sont faits l'un pour l'autre ! Un duo comique à l'instar des spectacles de clowns, l'auguste et le clown blanc. L'un structure avec minutie et dextérité le ballet des cartes que le public observe en attendant le moment où la magie va opérer, ce moment où l'on sait que le bluff est total avec la fascination qui l'accompagne. L'autre, malmenant son piano tente l'impossible bluff, oscillant entre maladresse et moment de tendresse, voire philosophique . Et le public, partenaire de ce duo, sollicité, parfois complice, souvent manipulé, subjugué, entre dans le jeu des artistes en retrouvant son âme d'enfant. Tout y est léger, drôle, envoûtant. Une parenthèse enchantée, difficile à refermer. Avec ce nouveau partenariat, d'autres belles découvertes à venir !

Enfance Jeunesse

Semaine de la petite enfance

A l'ombre
d'un nuage

Dimanche 14 avril à 17h30
Lundi 15 avril 9h30 et 10h45

Tarif : 5€ par personne
Salle L'Arpège 4, rue du stade
Plogonnec

Compagnie En Attendant
Spectacle enfants de 10 mois à 5 ans

Deux grandes pages blanches s'entrouvrent et laissent apparaître un personnage singulier. Avec lui, les spectateurs entrent dans un espace accueillant avec une musique douce et une lumière chaleureuse. Il tient dans ses mains un grand livre duquel sortent des nuages. Des nuages qui cherchent à prendre leur envol. Un peu jongleur, un peu pantin, un peu magicien, ce petit bonhomme nous invite à la découverte d'un paysage qu'il va déployer sous nos yeux, un peu comme un livre à surprises, un pop-up tout en malice !

À l'ombre d'un nuage, c'est un voyage immobile, une invitation à la rêverie. Un spectacle en forme de balade au gré des nuages, du vent, des montagnes et des ruisseaux. Les éléments arrivent un peu par surprise, s'installent au fil de la déambulation du personnage, et les saisons défilent joyeusement, dévoilées par les lumières, les ombres et les sons.

C'est un instant de poésie tout en couleur pour les tout-petits. Un moment à partager avec des adultes, pour ressentir le plaisir et l'aventure des premières pages tournées... Cet événement est organisé dans le cadre des semaines de la petite Enfance : <https://spe29.wordpress.com/>
<https://fr.padlet.com/equipemediation/l-ombre-d-un-nuage-cie-en-attendant-10-mois-3-ans-1pi4kbod91fvfg3k>



Vide jardin



Participez au vide-jardin
Dimanche 17 novembre 2024
Salle L'Arpège

MARS

*Fini l'hiver !
Vous allez reprendre la main sur votre jardin.*

Pensez à mettre en pot le surplus de vos plate-bandes

*Tout un territoire qui va vibrer au
rythme du jardin le 17 novembre 2024*



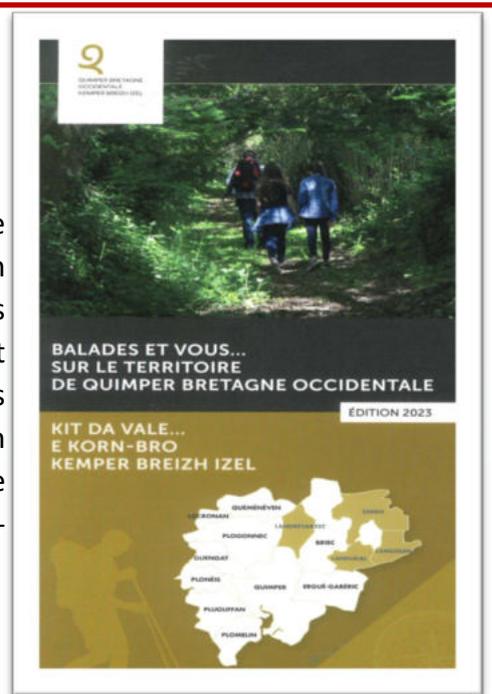
Quimper Bretagne Occidentale

Topo guide « balade et vous »

Sortie à l'été 2023 la nouvelle édition du topo-guide « balade et vous » est le résultat d'une étroite collaboration entre les services de Quimper Bretagne Occidentale, les communes et les associations de randonneurs.

La pochette de présentation, contenant 23 fiches « circuits » détaille le balisage à suivre, les pictogrammes caractérisant les circuits afin de guider les marcheurs. Un lexique en breton des principaux noms toponymiques locaux et un rappel des gestes écocitoyens sont également proposés. Chaque fiche présente un ou plusieurs circuits sur un fond de carte comportant le nom des rues, la représentation du bâti, les espaces boisés, les cours d'eau pour une lecture facilitée et un pas à pas détaillé pour accompagner les excursions. Des éléments sur le patrimoine de la commune complètent la partie circuit.

Le topo guide est disponible en mairie au prix de 10 €.



Gestion des biodéchets

Depuis le 1er janvier, le droit européen et la loi anti gaspillage de 2020 généralisent le tri à la source des bio déchets pour les particuliers et les professionnels.

Afin de respecter cette obligation, l'agglomération proposera dans l'année un panel de solutions, adaptées à la situation géographique et au type d'habitat de chacun.

Avec un principe simple et vertueux, gérer et valoriser les biodéchets au plus près du lieu où ils sont produits.

Quels sont les biodéchets concernés ?

Les déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Privilégier le tri à la source des biodéchets

Quimper Bretagne Occidentale souhaite privilégier le tri à la source des biodéchets. Pour ce faire, elle va renforcer sa politique de mise à disposition de composteurs individuels sur l'ensemble de son territoire. Près de 4000 seront déployés en deux ans. Leurs tarifs très avantageux (cinq euros pour un composteur de 300 litres ou dix euros pour un composteur de 600 litres) permettront au plus grand nombre de s'équiper. Les habitants de Quimper Bretagne Occidentale peuvent s'inscrire sur le site internet de la collectivité afin de pouvoir en bénéficier (www.qbo.bzh). Les personnes ayant déjà profité de cette offre avant 2024 pourront en acquérir un deuxième.

Des composteurs collectifs vont également être mis en place dans différents quartiers des communes de l'agglomération.

Dans les autres secteurs du territoire et notamment les centres bourgs ou centres villes, des abris bacs seront progressivement installés comme Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés aux biodéchets. Une solution déjà mise en œuvre au centre-ville de Quimper et qui démontre sa pertinence.

Une fois collectés, ces biodéchets seront compostés sur une plateforme locale ou méthanisés.

Quimper Bretagne Occidentale :

- ⇒ poursuivra également sa distribution de bio-seaux pour permettre à chacun d'amener ses biodéchets jusqu'au Point d'Apport Volontaire dédié ou dans un composteur.
- ⇒ mobilisera également ses éco-agents pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent.
- ⇒ proposera également une solution pour la gestion des biodéchets des professionnels de la restauration.

Une question ?

Les éco-agents sont là pour vous répondre : par tél. **02 98 98 89 58** ou par mail à dechets@quimper.bzh

« Coup de pouce » 16-29 ans

Dans le cadre de sa politique jeunesse 16-29 ans, Quimper Bretagne Occidentale renouvelle « Coup de pouce 16-29 » en 2024 : un dispositif d'aides à la mobilité et à la formation à un job saisonnier.

Comment candidater ?

L'aide s'adresse aux jeunes, habitant le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, âgés de 16 à 29 ans, et inscrits dans un parcours professionnel : en poste, en alternance, en apprentissage ou en recherche active d'emploi. Toutes les conditions, ainsi que le dossier de candidature à remplir, sont à consulter sur <https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/1952-coup-de-pouce-16-29.htm>



Chaque demande est étudiée en commission. L'attribution de l'aide sera notamment soumise à l'examen de l'avis d'imposition du foyer, le plafond de revenu fiscal par part étant fixé à 26 350 €.

Trois sessions d'inscriptions sont prévues en 2024 : clôtures le 11 mars, le 24 mai et le 25 octobre.

Quelques chiffres :

- 175 dossiers ont été déposés en 2023
- 56 jeunes ont été aidés, selon la répartition suivante : 50% pour l'aide au permis, 27% pour l'aide à l'achat d'un véhicule, 23% pour l'aide à la formation au job saisonnier
- 53% des bénéficiaires ont entre 18 et 21 ans 75% sont apprentis, accompagnés dans leur insertion professionnelle et en recherche d'emploi. L'aide à la formation au job saisonnier (BAFA et BNSSA) concerne exclusivement des lycéens/étudiants

Etat civil

Agathe POCHIC ONOFRÉ
le 23 janvier

Ayden JANNIÈRE LUMBROSO
le 23 janvier

Recensement des propriétaires de chevaux

Afin que la commune puisse contacter les propriétaires de chevaux lors d'une divagation, merci de contacter la Mairie par mail à mairie@plogonnect.fr ou d'appeler le 02.98.91.72.06 en communiquant vos coordonnées et le nombre d'équidés.

Ces informations restent confidentielles, mais nous permettent de pouvoir identifier chaque propriétaire.



Agence postale communale

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 17h15, à l'accueil de la mairie.

Le départ du courrier et des colis se fait à 16h.

Vous pouvez y faire :

- ⇒ vos achats de timbres, d'emballages, d'enveloppes préimprimées, mais aussi de produits de La Poste Mobile, la Monnaie de Paris et des Services Séniors
- ⇒ vos affranchissements : courrier ordinaire, suivi, recommandé ou colis, pour la France comme pour l'international
- ⇒ vos opérations financières de dépannage : retrait et dépôt d'espèces suivant les conditions générales de La Banque Postale
- ⇒ vos dépôts de colis prépayés Colissimo et certains Chronopost (pas de Mondial Relay, UPS, Relais Colis, Vinted..)
- ⇒ vos retraits de courriers recommandés et colis non distribués par le facteur, sur présentation d'une pièce d'identité originale (pas de photocopies ou de photos), et d'une procuration le cas échéant (au dos de l'avis de passage)

L'agent peut également vous renseigner sur le suivi de vos objets, les tarifs et procédures, réaliser les procurations permanentes ou créer des contrats de réexpéditions.

En dehors de ces horaires, vous pourrez uniquement retirer vos instances courrier et colis selon les mêmes conditions (pièce d'identité/procuration).

Horaires des points de contacts La Poste autour de vous sur www.localiser.laposte.fr.



Agenda et plan de la commune disponibles en mairie



CITY ALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

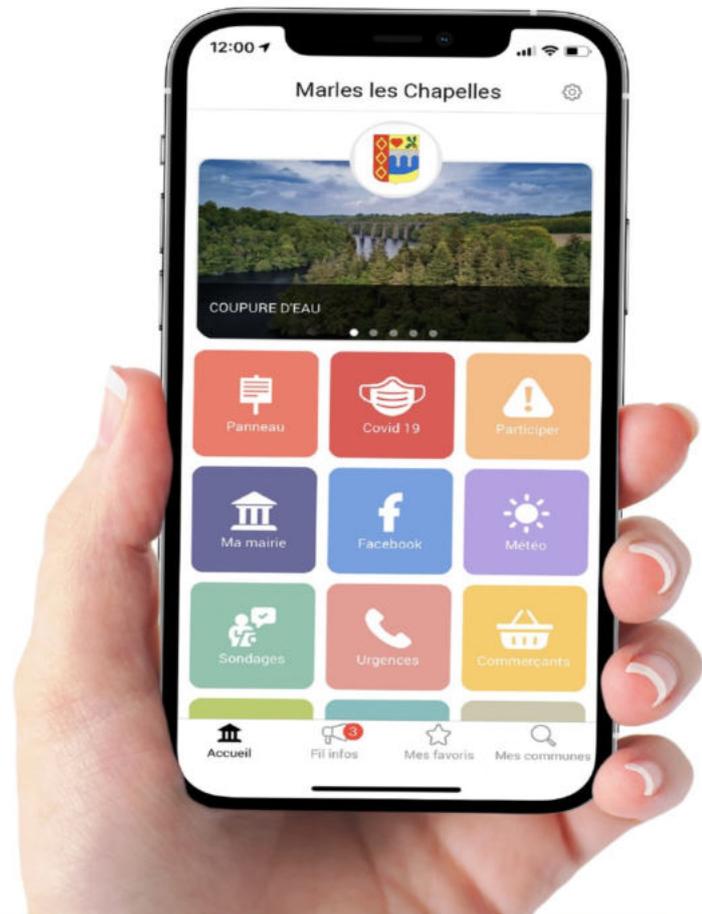
 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play

1

Flashez ce QR code

2

Téléchargez CityAll sur votre portable

3

Sélectionnez Plogonnec dans le choix de la
ville